

ADHÉRER A L'UFOLEP EN LOIRE-ATLANTIQUE

S'AFFILIER À L'UFOLEP 44 (ET DONC À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT-FAL 44)

L'affiliation est l'acte par lequel une association adhère aux statuts et donc au fonctionnement d'une fédération. L'affiliation concerne l'association qui fait également l'objet d'une prise d'adhésion individuelle pour les adhérents.

L'AFFILIATION ET L'ADHESION À L'UFOLEP SONT VALABLES DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 AOUT !

L'affiliation à l'UFOLEP permet à l'association :

- D'être membre de la 1^{ère} fédération affinitaire et multisports de France
- De proposer à ses adhérents la prise d'une licence multisports
- De bénéficier d'une assurance en responsabilité civile pour elle-même (*dans le respect des règles d'adhésions*)
- De faire bénéficier d'une assurance individuelle accidents performante à ses adhérents.
- De pouvoir rentrer dans le processus de labellisation UFOLEP 44 (*charte de qualité du fonctionnement statutaire, administratif et sportif de l'association*)
- De pouvoir inscrire sur les calendriers officiels de l'UFOLEP, la ou les manifestations qu'elle organise
- De proposer à ses adhérents de participer aux championnats et aux rencontres organisées par l'UFOLEP
- De recevoir la revue nationale de l'UFOLEP/USEP « EN JEU »
- De bénéficier d'un agrément officiel auprès de la Jeunesse et des Sports pour les demandes de subventions (*démarches à effectuer auprès des services de l'état*)
- De bénéficier de conseils et/ou de formations pour le fonctionnement administratif et sportif de votre association.
- De pouvoir bénéficier de l'appui du centre de ressource à la vie associative de la FAL 44

L'affiliation à l'UFOLEP 44 :

- Pour la 1^{ère} année, le tarif d'affiliation est basé sur un nombre minimum d'adhérents adultes ; Pour la saison 2019/2020, le coût de l'affiliation pour les associations de moins de 150 adultes est de : **164 €**
Pour les structures à objet non sportif, il est possible de bénéficier d'une affiliation spécifique.
- Pour les années suivantes, le tarif d'affiliation est calculé en fonction du nombre d'adhérents adultes de la saison précédente.

L'adhésion à l'UFOLEP 44 :

- L'adhésion est individuelle, elle doit donc faire l'objet d'un document paraphé par la personne qui la demande.
- Le type d'adhésion dépend de plusieurs critères :
 - L'âge de l'adhérent : adulte, jeune ou enfant
 - Le type de sport pratiqué, référencé R1, R2, R3, R4, R5 ou R6
 - La fonction : pratiquant ou non pratiquant (officiel ou animateur)

Pour la saison 2019/2020, les tarifs d'adhésions individuels sont (y compris cotisation FAL 44) :

Type d'activité	adulte né.e en 2002 et avant		jeune né.e de 2003 à 2008		enfant né.e en 2009 et après	
	Tarif licence	Dont part assurance GAP	Tarif licence	Dont part assurance GAP	Tarif licence	Dont part assurance GAP
licences activités R1	29.21 €	0.61 €	14.36 €	0.61 €	11.70 €	0.61 €
licences activités R2	33.65 €	3.20 €	17.65 €	3.20 €	15,00 €	3.20 €
licences activités R3	50.42 €	19.97 €	34.42 €	19.97 €	31.77 €	19.97 €
licences activités R4	26.55 €	Contrat d'assurance spécifique	12.82 €	Contrat d'assurance spécifique	10.17 €	Contrat d'assurance spécifique
licences activités R5 A	51.40 €	20.95 €	34.75 €	20.30 €	32,10 €	20.30 €
licences activités R5 B	87.63 €	57.18 €	44.27 €	29.82 €	41.62 €	29.82 €
licences activités R5 C	73.14 €	42,69 €	44.27 €	29,82 €	41.62 €	29.82 €
licences activités R6 A	65.34 €	34.89 €	49.34 €	34.89 €	46.69 €	34.89 €
licences activités R6 B	70.34 €	34.89 €	54.34 €	34.89 €	51.69 €	34.89 €
licences activités R6 C	106.58 €	71.13 €	90.58 €	71.13 €	87.93 €	71.13 €
licences activités R6 D	146.96 €	111.51 €	130.96 €	111.51 €	Impossible !	
licence non pratiquant	28.60 €	gratuite	13.75 €	gratuite		

Activités R1 / R2/ R3 et R4 : voir liste page 17
Activités R5 A : cyclotourisme et VTT randonnée, école de vélo
Activités R5 B : cyclo sport ; VTT compétition et épreuves combinées avec cyclo ou VTT
Activités R5 C : Vélotrial - biketrial

Activités R6 A : Auto kart cross, auto poursuite, karting, trial 4x4
Activités R6 B : Moto école de conduite – Moto randonnées Loisir – Moto trail
Activités R6 C : Moto-enduro, activités 50 CC
Activités R6 D : Moto-cross

Si vous souhaitez vérifier qu'un.e adhérent.e est déjà titulaire d'une carte Ligue, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat Affiliations ou demander à l'adhérent.e de vous présenter sa carte Ligue.

DOSSIER 1^{er} CONTACT

VOUS SOUHAITEZ QUE VOTRE ASSOCIATION OU STRUCTURE REJOIGNE L'UFOLEP 44

*Nous vous proposons de compléter le document suivant,
Étape indispensable pour une étude de votre demande.*

- Nom de l'association.....
- Discipline ou activité physique :.....
- Description succincte de l'activité (cette description peut être contenue dans un dossier joint) :
.....
.....
- Sites actuels de pratique :
.....
.....
.....
- Caractéristiques des pratiquants (âge, sexe) :
.....
.....
- Couverture assurance actuelle des pratiquants ou licence sportive utilisée :
.....
.....
- Positionnement actuel de l'association ou structure dans le Mouvement sportif (relations avec d'autres fédérations, OMS ...) :
.....
.....

➤ Rejoindre l'UFOLEP pourquoi ?

a) Comment avez vous connu l'UFOLEP ?

.....
.....

b) Points communs entre la pratique actuelle de la discipline et une pratique affinitaire ufolépienne

.....
.....

c) Quelles sont les attentes d'une intégration de l'association ou structure à l'UFOLEP ?

.....
.....

IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION OU LA STRUCTURE

Nom :

Statut (association, C.E., S.A., SARL...) :

N° d'affiliation d'agrément préfectoral : Commune :

Siège social :

  @

Site Internet :

Personne responsable de la demande

Nom : Prénom :

Adresse :

 @

Responsabilité au sein de la structure :

Pièces à fournir :

- Statuts de l'association (le cas échéant)
- Photocopie récépissé déclaration en Préfecture
- Composition du bureau ou Comité Directeur
- Document de présentation de l'association ou de la structure